

Ne laissez personne décider pour vous. Prenez la parole.

Cet été, le gouvernement du Canada consulte la population au sujet des langues officielles au pays. Ces consultations portent plus précisément sur la Feuille de route pour la dualité

linguistique, une initiative lancée en 2008 avec des investissements de 1,1 milliard \$ sur cinq ans. Grâce à la Feuille de route, on a notamment pu bâtir des écoles, des garderies, des centres de santé en français et des services pour les immigrants francophones. On a pu former des infirmiers et des médecins qui parlent français. On s'est donné des festivals, des fêtes de la culture, des activités en français pour nos jeunes.

La Feuille de route se termine le 31 mars 2013. Pour décider ce qu'il fera par la suite, le gouvernement fédéral se fiera à ce qu'il aura entendu lors des consultations qu'il mène cet été.

Vous êtes un.e citoyen.ne francophone engagé.e. Vous vous levez, chaque matin, déterminé.e à vivre en français, à vous assurer que vos enfants puissent vivre en français. C'est pour cela que votre participation à ces consultations est si importante.

Rendez-vous sur le site de la consultation en ligne au <u>www.pch.gc.ca/olconsultationslo</u> et prenez 10 minutes pour raconter votre histoire. Quelle est la situation du français dans votre communauté? Est-ce que les gens ont facilement accès à des services ou à des activités en français? Sur quelle priorité devrait-on travailler dans votre région pour que les gens puissent mieux vivre leur francophonie?

Parlez au gouvernement des défis que vous rencontrez dans votre lutte pour vivre en français. Parlez de vos priorités, de vos besoins. Et surtout, encouragez votre famille, vos amis et les gens avec qui vous travaillez à participer eux aussi à cette consultation.

C'est de notre avenir en français qu'il s'agit. Ne laissez personne vous enlever votre droit de participer à la décision. Faites-le pour vous, faites-le pour nous, faites-le pour nos enfants.

Pour tout savoir sur comment participer aux consultations en ligne : www.fcfa.ca/consultations